

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

Les jurys pour la validation du **Master** mention Physique fondamentale et applications : parcours Astrophysique

Session : session 1 et session 2 (le cas échéant)

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences; sont composés comme suit, pour l'année universitaire 2023/2024 :

Jury Bloc Fondamental :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
GONZALEZ JEAN FRANCOIS	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
COPIN YANNICK	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
JOSSÉLIN ERIC	MCU - Maître de conférences des universités	MONTPELLIER
PALACIOS ANA	AP APA - Astronomes et physiciens et Astronomes et physiciens adjoints	MONTPELLIER
PLEZ BERTRAND	PR - Professeur	MONTPELLIER
RICHARD JOHAN	AP APA - Astronomes et physiciens et Astronomes et physiciens adjoints	UCBL
THIEBAUT ERIC	AP APA - Astronomes et physiciens et Astronomes et physiciens adjoints	UCBL

Jury Bloc Professionnalisant :

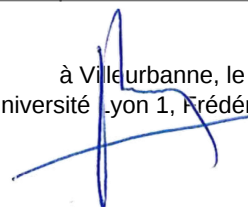
Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
GONZALEZ JEAN FRANCOIS	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
MORIN JULIEN	MCU - Maître de conférences des universités	MONTPELLIER
PALACIOS ANA	AP APA - Astronomes et physiciens et Astronomes et physiciens adjoints	MONTPELLIER
PLEZ BERTRAND	PR - Professeur	MONTPELLIER

Jury de 2^{ème} ANNÉE :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
GONZALEZ JEAN FRANCOIS	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
COPIN YANNICK	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
JOSSÉLIN ERIC	MCU - Maître de conférences des universités	MONTPELLIER
PALACIOS ANA	AP APA - Astronomes et physiciens et Astronomes et physiciens adjoints	MONTPELLIER
PLEZ BERTRAND	PU - Professeur des universités	MONTPELLIER
RICHARD JOHAN	AP APA - Astronomes et physiciens et Astronomes et physiciens adjoints	UCBL
THIEBAUT ERIC	AP APA - Astronomes et physiciens et Astronomes et physiciens adjoints	UCBL

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 04/12/2023
Le Président de l'Université Lyon 1, Frédéric FLEURY



Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

Les jurys pour la validation du **Master** mention Physique fondamentale et applications : parcours Conception, développement instrumental, mesures

Session : session 1 et session 2 (le cas échéant)

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences; sont composés comme suit, pour l'année universitaire 2023/2024 :

Jury **Bloc Fondamental** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
PEREIRA ANTONIO	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
BENOIT JEAN-MICHEL	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
MORVILLE JEROME	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
MOTTO ROS VINCENT	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

Jury **Bloc Professionnalisant** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
PEREIRA ANTONIO	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
BONNET CHRISTOPHE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
PREVEL BRIGITTE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

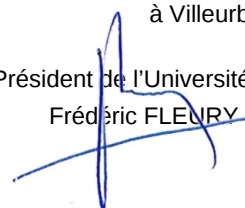
Jury de **2^{ème} ANNÉE** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
PEREIRA ANTONIO	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
BENOIT JEAN-MICHEL	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
BONNET CHRISTOPHE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
MORVILLE JEROME	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
MOTTO ROS VINCENT	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
PREVEL BRIGITTE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 04/12/2023

Le Président de l'Université Lyon 1
Frédéric FLEURY





Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

Les jurys pour la validation du **Master** mention Physique fondamentale et applications : parcours Cosmologie et Univers à haute énergie

Session : session 1 et session 2 (le cas échéant)

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences; sont composés comme suit, pour l'année universitaire 2023/2024 :

Jury **Bloc Fondamental** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
PERRIES STEPHANE	PU - Professeur des universités	UCBL
Membres :		
AUGIER CORINNE	PU - Professeur des universités	UCBL
GRENIER GERALD	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

Jury **Bloc Professionnalisant** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
PERRIES STEPHANE	PU - Professeur des universités	UCBL
Membres :		
COPIN YANNICK	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
RUPPIN FLORIAN	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

Jury de 2^{ème} ANNÉE :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
PERRIES STEPHANE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
AUGIER CORINNE	PU - Professeur des universités	UCBL
GRENIER GERALD	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 23/11/2023

Le Président de l'Université Lyon 1

Frédéric FLEURY



Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

Les jurys pour la validation du **Master** mention Physique fondamentale et applications : parcours Matière Complexe

Session : session 1 et session 2 (le cas échéant)

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences; sont composés comme suit, pour l'année universitaire 2023/2024 :

Jury **Bloc Fondamental** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
VANEL LOIC	PU - Professeur des universités	UCBL
Membres :		
BENICHOUE EMMANUEL	PU - Professeur des universités	UCBL
PERRIES STEPHANE	PU - Professeur des universités	UCBL

Jury **Bloc Professionnalisant** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
VANEL LOIC	PU - Professeur des universités	UCBL
Membres :		
BENICHOUE EMMANUEL	PU - Professeur des universités	UCBL
PERRIES STEPHANE	PU - Professeur des universités	UCBL

Jury de **2^{ème} ANNÉE** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
VANEL LOIC	PU - Professeur des universités	UCBL
Membres :		
BENICHOUE EMMANUEL	PU - Professeur des universités	UCBL
PERRIES STEPHANE	PU - Professeur des universités	UCBL

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 04/12/2023

Le Président de l'Université Lyon 1

Frédéric FLEURY



Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

Les jurys pour la validation du **Master** mention Physique fondamentale et applications : parcours Optique et Photonique (OPHO)

Session : session 1 et session 2 (le cas échéant)

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences; sont composés comme suit, pour l'année universitaire 2023/2024 :

Jury **Bloc Fondamental** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
BENICHOUE EMMANUEL	PU - Professeur des universités	UCBL
Membres :		
LORIOT VINCENT	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
VANEL LOIC	PU - Professeur des universités	UCBL

Jury **Bloc Professionnalisant** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
BENICHOUE EMMANUEL	PU - Professeur des universités	UCBL
Membres :		
LORIOT VINCENT	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
VANEL LOIC	PU - Professeur des universités	UCBL

Jury de 2^{ème} ANNÉE :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
BENICHOUE EMMANUEL	PU - Professeur des universités	UCBL
Membres :		
LORIOT VINCENT	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
VANEL LOIC	PU - Professeur des universités	UCBL

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 04/12/2023

Le Président de l'Université Lyon 1
Frédéric FLEURY

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

Les jurys pour la validation du **Master** mention Physique fondamentale et applications : parcours PHYSico-chimie des MATériaux pour le Nucléaire et les énergies nouvelles

Session : session 1 et session 2 (le cas échéant)

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences; sont composés comme suit, pour l'année universitaire 2023/2024 :

Jury **Bloc Fondamental** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
PINARD NATHALIE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
LEONARD DIDIER	PU - Professeur des universités	UCBL
TESTA ETIENNE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

Jury **Bloc Professionnalisant** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
PINARD NATHALIE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
PIPON YVES	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
TESTA ETIENNE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

Jury de 2^{ème} ANNÉE :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
PINARD NATHALIE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
LEONARD DIDIER	PU - Professeur des universités	UCBL
TESTA ETIENNE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 04/12/2023

Le Président de l'Université Lyon 1
Frédéric FLEURY

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

Les jurys pour la validation du **Master** mention Physique fondamentale et applications : parcours Physique fondamentale et applications

Session : session 1 et session 2 (le cas échéant)

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences; sont composés comme suit, pour l'année universitaire 2023/2024 :

Jury du **SEMESTRE 1** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
JOLY LAURENT	PU - Professeur des universités	UCBL
Membres :		
BREVET PIERRE-FRANCOIS	PU - Professeur des universités	UCBL
PERRIES STEPHANE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

Jury du **SEMESTRE 2** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
JOLY LAURENT	PU - Professeur des universités	UCBL
Membres :		
PERRIES STEPHANE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
RABILLOUD FRANCK	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

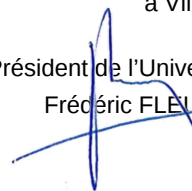
Jury de **1^{ère} ANNÉE** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
JOLY LAURENT	PU - Professeur des universités	UCBL
Membres :		
BREVET PIERRE-FRANCOIS	PU - Professeur des universités	UCBL
PERRIES STEPHANE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 23/11/2023

Le Président de l'Université Lyon 1
Frédéric FLEURY





Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

Les jurys pour la validation du **Master** mention Physique fondamentale et applications : parcours Physique subatomique

Session : session 1 et session 2 (le cas échéant)

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences; sont composés comme suit, pour l'année universitaire 2023/2024 :

Jury **Bloc Fondamental** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
GRENIER GERALD	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
LAKTINEH IMAD	PU - Professeur des universités	UCBL
PERRIES STEPHANE	PU - Professeur des universités	UCBL

Jury **Bloc Professionnalisant** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
GRENIER GERALD	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
LAKTINEH IMAD	PU - Professeur des universités	UCBL
PERRIES STEPHANE	PU - Professeur des universités	UCBL

Jury de 2^{ème} ANNÉE :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
GRENIER GERALD	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
LAKTINEH IMAD	PU - Professeur des universités	UCBL
PERRIES STEPHANE	PU - Professeur des universités	UCBL

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 23/11/2023

Le Président de l'Université Lyon 1

Frédéric FLEURY